**6248**

**PROJET DE LOI**

**portant fusion des communes de Bascharage et de Clemency**

Le projet de loi 6248 a pour objet de fusionner les communes de Bascharage et de Clemency en une nouvelle commune dénommée "Käerjeng".

Persuadés de la nécessité de procéder à la fusion de leurs communes afin de constituer une commune dotée des ressources humaines et financières indispensables pour faire face au développement futur des missions communales, les conseils communaux des communes de Bascharage et de Clemency ont entamé dès la fin de l’année 2008 des discussions concrètes en vue d’une éventuelle fusion.

Les deux conseils communaux ont déclaré leur intention de fusionner par des délibérations concordantes en date du 18 mai 2010. Ensuite, les communes ont élaboré un programme commun des projets à réaliser à moyen et à long terme. Un référendum a été organisé en date du 5 décembre 2010 pour permettre à la population de se prononcer sur la fusion des deux communes à la suite des élections communales d’octobre 2011. Le résultat de ce référendum ayant été favorable, les conseils communaux de Bascharage et de Clemency se sont prononcés à titre définitif en faveur de la fusion des deux collectivités locales par leurs délibérations concordantes en date du 10 décembre 2010. La fusion est censée devenir effective à la date du 1er janvier 2012.